



**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 21 septembre 2023 (18h30)  
SALLE MONTGOLFIER-Hôtel de Ville**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Nombre de membres	:	33
Présents	:	23
Votants	:	31
Convocation et affichage	:	15/09/2023
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Antoinette SCHERER

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Juanita GARDIER, Gracinda HERNANDEZ, Michel SEVENIER, Claudie COSTE, Catherine MICHALON, Nathalie LUTZ, Maryanne BOURDIN, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Lokman ÜNLÜ, Stéphanie BARBATO-BARBE, Clément CHAPEL, Antoinette SCHERER, Jérémy FRAYSSE, Catherine MOINE, Simon PLENET, Laura MARTINS PEIXOTO, Michel HENRY-BLANC.

Pouvoirs : Jérôme DOZANCE (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Louisa GRENOT (pouvoir à Bernard CHAMPANHET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Juanita GARDIER), Romain EVRARD (pouvoir à Patrick SAIGNE), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELDI), Danielle MAGAND (pouvoir à Catherine MOINE), François CHAUVIN (pouvoir à Simon PLENET), Eric PLAGNAT (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE).

Etaient absents et excusés : Jamal NAJI, Vincent DUGUA.

**CM-2023-175 - ADMINISTRATION GENERALE - SEISME AU MAROC -  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

***Rapporteur : Madame Maryanne BOURDIN***

Un séisme de magnitude 6,8 a frappé la région de Marrakech, au Maroc, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre 2023. Les premiers bilans font état de nombreuses victimes décédées, de milliers de blessés, de sans-abris et de très importants dégâts. Le bilan ne cesse de s'alourdir, particulièrement dans les zones rurales du Haut Atlas, au centre du pays ; certains villages sont très difficiles d'accès et les dégâts sont encore difficilement mesurables.

Face à cette tragédie humaine, le conseil municipal d'Annonay exprime toute sa solidarité envers les populations touchées. Il est proposé d'apporter une aide financière pour venir en aide aux très nombreuses victimes en soutenant les acteurs présents et actifs sur le terrain.

Cela pourra se traduire par le versement d'une subvention au fonds de solidarité Cités Unies France, ouvert pour la réhabilitation des collectivités ayant subi d'importants dégâts matériels.

Il est à noter que l'association des maires de France a annoncé qu'elle proposera, au fur et à mesure de l'évolution de la situation et des besoins manifestés par les autorités marocaines, d'autres initiatives pour soutenir le Maroc, sa population et ses communes. La municipalité y sera particulièrement attentive.

Aussi, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 4.000€ au fonds de solidarité Cités Unies France, en vue de soutenir financièrement les opérations de soutien aux populations et de réparation des dégâts causés par le séisme.

VU l'avis favorable de la commission générale du 14 septembre 2023

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**OCTROIE** une subvention exceptionnelle de 4 000 euros au fonds de solidarité Cité Unies France ouvert pour l'aide au Maroc suite au séisme du 8 septembre 2023,

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Fait à Annonay le : 25/09/23

Publié le : 28/09/23

Transmis en sous-préfecture le : 25/09/23

Identifiant télétransmission : 007-210700100-20230921-44828-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL  
Le Maire

Simon PLENET